

Doctrines criminologiques

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

Ce cours concerne l'étude de la pensée de différents auteurs qui, depuis le 19ème siècle principalement, tentent de comprendre et d'expliquer le passage à l'acte, les causes du crime, les raisons conduisant un individu à transgresser l'interdit. Inspirée par les différents écrits philosophiques, religieux... liés à la morale ou la raison dans les siècles précédents, la criminologie est née au 19ème siècle grâce aux savoirs psychiatriques et aux recherches anthropologiques. Le 20ème siècle a poursuivi cette connaissance du phénomène criminel par l'apport des progrès techniques, psychanalytiques, sociologiques... On peut aujourd'hui répertorier de nombreuses doctrines dont l'approche choisie est diversifiée selon qu'elles s'intéressent plus particulièrement à l'individu (auteur ou victime), les causes biologiques, psychologiques, sociales du crime, le « passage à l'acte » en lui-même, la réaction sociale...

Heures d'enseignement

TD	TD	20h
----	----	-----